



La lettre du conseil de développement lucéen

N° 2 3 janvier 2017

C'est maintenant que se construisent les décisions qui concerneront demain tous les Lucéens.

Avec la préparation du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM), du plan de déplacement urbain (PDU) et du programme local d'habitat (PLH) mais aussi du programme pluriannuel d'investissement communal (PPI) c'est maintenant que se construisent les décisions qui concerneront demain tous les Lucéens :



- nouvelle réglementation en 2018 de l'urbanisme et la construction
- aménagements centre-ville, Minais, Islettes, Cadoire, RD 68
- services et commerces ; résidences seniors
- voiries ; mobilités piétons-vélos ; transports collectifs
- valorisation de la Loire et des espaces naturels
- transition énergétique
- vie locale et associative ; mixité sociale et intergénérationnelle
- équipements publics

Le CDL est autonome de la municipalité et de tout autre instance. C'est un espace où des Lucéens-nes essaient de construire de l'intelligence collective et du débat citoyen pour développer un projet d'intérêt général pour le devenir de notre commune dans le respect de la diversité des parcours de chacun.

Son ambition : vouloir aller au-delà des propos convenus et des certitudes acquises pour essayer de construire du « commun et du tissu social » dans un monde tenté par le repli sur soi.

96 Lucéens-nes participent, selon leurs disponibilités et motivations, à ses 4 ateliers dont 30 nouveaux inscrits à la suite de l'appel à participation lancée en octobre 2016.

Pour plus d'informations sur les travaux du CDL adresser un mail à cdl.sainteluce.citoyenne@gmail.com ou écrire à CDL Hôtel de ville 44981 Sainte Luce sur Loire ou à déposer à l'accueil de la mairie.

Le site Internet du CDL (<http://conseildeveloppement.wixsite.com/sainteluce>) regroupe tous les travaux, publications, diaporamas des conférences, diverses documentations de Nantes métropole.

La préparation du PLUM et la prise en compte des projets structurants lucéens est complétée par la préparation en cours du plan de déplacements urbains (PDU) et du programme local d'habitat (PLH).

La prise en compte des projets structurants lucéens

Le choix des projets lucéens se définit au niveau communal en lien avec la Métropole. Ces projets

concernent plus particulièrement le cœur de ville, la Cadoire, la route de Thouaré avec les Islettes et la Minais, les déplacements et les stationnements (voir paragraphe Les travaux du CDL les échanges avec la Municipalité).

Le calendrier pour une approbation du PLUM, du PDU et du PLH en 2017

Il est prévu une réunion publique communale puis un débat en conseil municipal au 1^{er} semestre 2017 avant la finalisation du projet en juin 2017 et l'approbation du PLUM par le conseil métropolitain en septembre 2017 suivie d'une enquête publique fin 2017-début 2018 pour une mise en œuvre en 2018.

Conjointement le plan de déplacement urbain (PDU) est en cours de préparation et devrait être approuvé conjointement à l'approbation du PLUM. Il en est de même pour le programme local d'habitat (PLH).

Pour le PDU le CDL a demandé à la Municipalité la réalisation en urgence d'une étude prospective pour analyser l'évolution du trafic et les solutions alternatives pour éviter une saturation accrue de la route de Thouaré. Le CDL a conjointement demandé le développement d'un plan sécurisé de déplacement piétons-vélos et l'amélioration des transports collectifs



Les ateliers du CDL

L'atelier Vie locale et tissu social : le bien-être et la santé à Sainte Luce

Les travaux de l'atelier sur le bien-être et la santé à Sainte Luce feront d'un rapport conclusif remis à la Municipalité et aux associations avec des propositions concrètes d'actions pour Sainte Luce. Il intégrera les propositions du groupe de travail constitué pour approfondir le projet d'implantation à Sainte Luce d'une résidence senior et/ou intergénérationnelle.

Les diaporamas des conférences sur l'organisation de la santé et de la médecine, l'habitat et les mobilités des seniors, les addictions et la petite enfance sont disponibles sur le site Internet du CDL.

L'atelier développement économie et emploi : les commerces et services ; les stationnements

L'atelier poursuit ses travaux sur le commerce et les services à Sainte Luce en s'appuyant sur l'étude prospective remise à la Municipalité et à Nantes Métropole. Il analyse plus précisément les questions posées par les stationnements à Sainte Luce.

Les ateliers centre-ville/formes de l'urbanisme et déplacements : le cœur de ville, Cadoire-Gaudin et la route de Thouaré

2 réunions (conclusions disponibles sur le site Internet du CDL à la mi-janvier) ont été organisées pour débattre des grands projets d'aménagement lucéens proposés concernant Cadoire-Gaudin et le cœur de ville :

- développement du cœur de ville, et tout particulièrement de la place du marché et du mail de l'Europe pour y accueillir des logements abordables et de nouveaux services ou commerces, y implanter une résidence senior et une maison médicale, créer une boucle piétonnière sécurisée cœur de ville,
- urbanisation maîtrisée de Cadoire-Gaudin pour y préserver un cadre de vie de qualité, sécuriser les voiries, consolider le pôle commercial, ...
- aménagement du Pinier pour y développer des activités sportives

Une 3^{ème} réunion organisée le 19 janvier débattera des projets d'aménagement proposés concernant la route de Thouaré incluant la Planchonnais, les Islettes et la Minais.

Enfin une réunion organisée le 28 février débattrà des projets de déplacements et de stationnement pour notre commune (réseau viaire, déplacements piétons-vélos et transports collectifs).

Les conclusions de ces réunions feront l'objet d'une contribution remise, dans le cadre de la préparation du PLUM et du PDU, présentant les avis et propositions du CDL.

Le groupe de travail Loire

Le PLUM concerne aussi les projets d'aménagement à retenir pour la Loire dans le cadre des orientations métropolitaines définies à la suite du débat public « la Loire et nous » et du voyage à Nantes.

Le CDL a constitué un groupe de travail pour remettre à la Municipalité et à Nantes Métropole des propositions à retenir concernant plus particulièrement : les accès à la Loire, la sécurisation de la route des sables et du boulevard de Bellevue, le voyage à Nantes et les guinguettes, la Loire à vélo, la Loire et les activités associatives et économiques, la Loire navigable, l'entretien des bords de la Loire, le hameau de Bellevue et son histoire, la biodiversité et les zones naturelles, le périmètre de protection des zones inondables

Ce groupe de travail est ouvert à toutes les associations lucéennes qui souhaitent y participer.

Les échanges avec la Municipalité

Les échanges avec la municipalité s'organisent dans le cadre d'une « Conférence Sainte Luce 2030 » comprenant 12 conseillers municipaux dont 2 de l'opposition et les 6 membres de l'équipe d'animation du CDL. Les travaux de cette conférence s'appuient sur les propositions de l'étude urbaine de l'agence Magnum.

Cette conférence a mis en évidence de nombreuses convergences avec les propositions du CDL. Pour autant les débats se poursuivent autour des formes de l'urbanisme et de plusieurs grands projets qui font l'objet des travaux en cours des ateliers du CDL.

À la suite de la contribution remise le 16 septembre 2016 à la municipalité : « Un projet d'avenir pour Sainte Luce » et des travaux de cette conférence le CDL a organisé une rencontre d'échange avec Mr le Maire le 29 novembre. Cette rencontre répondait à une question simple des membres du CDL : « nos travaux sont-ils utiles, sommes-nous écoutés des élus ? ».

À l'essentiel les propos du CDL le 29 novembre :

Notre ambition est de développer de l'intelligence collective avec le dialogue citoyen en portant sur notre devenir un regard décalé des contraintes de la mandature communale, des certitudes établies et de la pression du quotidien.

Nos avis prennent en compte les évolutions sociétales et privilégient l'intérêt général au-delà de nos intérêts particuliers marqués trop souvent par une posture « not in my backward /pas dans mon jardin ». Ils exposent librement ce qui fait pour les membres du CDL consensus ou débat en reconnaissant pleinement qu'il appartiendra au final aux élus de se prononcer.

Nos avis ne prétendent pas être représentatifs de ceux de tous les Lucéens ni se substituer aux consultations auprès des Lucéens sur les projets à conduire qui sont à organiser sous la responsabilité de la Municipalité.

À l'essentiel les propos de Monsieur le Maire le 29 novembre :

Le CDL est un lieu de prospective et de réflexion, indépendant de la mairie, qui enrichit travail des élus et des services, forcément davantage centré sur le concret, l'instant et la gestion.

Les constats et l'ambition de votre contribution « Un projet pour le devenir de Sainte Luce » sont globalement partagés. Il nous reste une période de travail intense au cours des prochains mois pour présenter une vision complète du devenir de Sainte Luce.

L'apport du CDL est aussi celui du développement d'une culture commune, d'un apport citoyen qui infuse nos projets et élargit nos perspectives.

Le CDL a contribué à affiner notre vision des relations de la commune à la métropole, à intégrer une vision globale du cœur de ville, à poser la question du développement des pôles de vie. Il a ouvert le débat au sein de la municipalité sur la question des hauteurs de l'habitat, du stationnement et des déplacements.

La relation avec le CDL est jeune et nous devons apprendre à mieux nous connaître, à organiser d'autres passerelles pour que votre contribution soit pleinement effective dans le respect des rôles de chacun.

La contribution CDL septembre 2016 Un projet pour le devenir de Sainte Luce (à l'essentiel)

Ci-dessous à l'essentiel les grands paragraphes de la contribution de la dernière contribution du CDL remise à la municipalité le 16 septembre « Un projet pour le devenir de Sainte Luce (accessible à partir <http://www.sainte-luce-loire.com/images/stories/cdl/cdl-projetdevenirsainteluce-resume140916.pdf>)

Développer l'intelligence collective avec le dialogue citoyen

Comprendre la ville d'aujourd'hui et de demain pour agir avec anticipation

Sainte Luce aujourd'hui et demain : Atouts et faiblesses

Les enseignements des conférences publiques du CDL : Conseil de développement de Nantes métropole : Les nouvelles données sociétales, AURAN : Connaître ma ville, AURAN : Formes de l'urbanisme.

L'ambition et les orientations du CDL pour Sainte Luce demain

Sainte Luce demain : Les recommandations du CDL

- 1- Développer un urbanisme de projets maîtrisés
- 2- Penser la ville intergénérationnelle de demain
- 3- Construire un cœur de ville accueillant mais aussi pour en renforcer l'attractivité
- 4- Assurer la cohérence du projet Gohards-bois des Anses avec celui du cœur de ville de Ste Luce
- 5- Créer des pôles de vie dans les quartiers pour un développement équilibré avec le cœur de ville
- 6- Développer les commerces et les services, le marché
- 7- Définir un projet global d'aménagement qualitatif de la route de Thouaré
- 8- Définir les orientations pour 2 pôles en débat : Pinier et Planchonnais-Bougrière
- 9- Développer un réseau de déplacements piétons-vélos
- 10- Améliorer les transports collectifs et la qualité de la station C7 du chrono bus à la Souillarderie
- 11- Anticiper les évolutions du trafic routier et une saturation prévisible de la route de Thouaré
- 12- Valoriser la Loire et les espaces naturels avec une vision intercommunale.
- 13- Favoriser la maîtrise foncière : la ZAD de la Haie et le droit de préemption urbain
- 14- Construire un schéma directeur de développement communal 2030

Oser décider maintenant des projets à conduire